37668_Gazette N° 78_37668 18/12/17 11:58 Page1

La Gazette de Glos

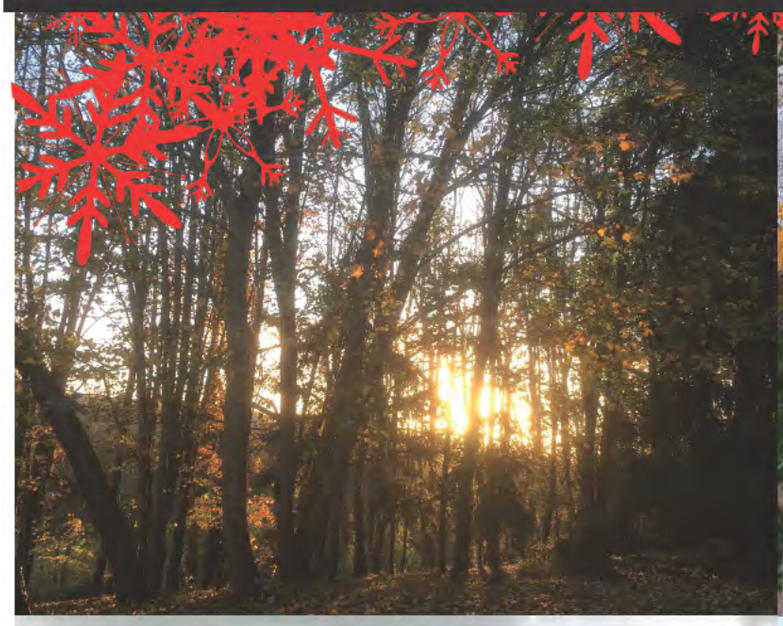

Décembre 2017 - N ° 78

Etat Civil

Naissances

Mélyssa FRAUDIN est née le 25 juillet
Anna LEFAUX est née le 17 octobre
Simona BISSAY est née le 29 novembre

Mariages

Amélie DEVILLERS et David RODRIGUES ALVARO se sont mariés le 17 juin
Quitterie LE GRELLE et Antoine HUBAULT se sont mariés le 30 juin
Emma ZANGS et Alastair COE se sont mariés le 8 juillet
Emilie LACROIX et Jean-Sébastien AUDES se sont mariés le 30 septembre

Décès

Sébastien DELORME est décédé le 25 juin
Mickaël FEREY est décédé le 18 octobre
Henriette DUVAL née GUESNET est décédée le 26 octobre
Claude RACINAIS est décédé le 15 décembre

Sommaire

2 Etat Civil
3 Editorial
4 à 8 Conseil Municipal et Mission locale
9 Santé
10 à 11 L'Ecole
12 Services
13 Centre de Loisirs
14 à 17 Sports à Glos
18 Anciens Combattants
19 Union de Glos
20 Paroisse de Lisieux
21 Cimetière
22 à 23 Cercle des jeunes d'autrefois
24 Clin d'œil d'une habitante de Glos
25 Infos
26 à 30 Lu pour vous
31 Mémo tri et Frelon asiatique
32 Infos pratiques

Editorial

L'année 2017 aura été marquée par les élections françaises, présidentielle, législative, qui se sont traduites par un grand chambardement du paysage politique de notre pays. Mais également par des mesures, d'ordre organisationnel, financier, depuis le début du quinquennat : code du travail, taxe d'habitation ....pour ne citer que celles-ci.

Comme vous avez pu l'entendre et le lire, les élus que nous sommes se sont inquiétés (et l'ont fait savoir) notamment sur l'impact que certaines pouvaient avoir sur les finances des communes, tout en étant parfaitement conscients qu'il fallait absolument réduire notre déficit pour ne pas laisser de dettes colossales aux futures générations.

Nos préoccupations semblent avoir été entendues. Dans son discours au Congrès des Maires, le Président de la République s'est engagé à ce qu'il n'y ait pas une nouvelle diminution des dotations aux communes en 2018, que le manque de ressources lié à la suppression progressive de la taxe d'habitation serait pris en charge par l'état pour les trois années à venir. Il a également dit qu'il allait engager une refonte de la fiscalité locale dans les deux prochaines années.

Il n'empêche que nous devons avoir une gestion de plus en plus rigoureuse, faire la chasse aux dépenses inutiles, en mutualisant certaines, afin d'éviter d'augmenter les impôts locaux, tout en essayant de maintenir les services rendus aux habitants, l'entretien du patrimoine, et la réalisation des investissements nécessaires.

Comme chaque année, et à la même époque , nous avons engagé l'élaboration du budget 2018, avec quelques pistes de réflexion :

- Des travaux de voirie, comme toujours : Chemin des Loges, Chemin de Colandon, traverse du bourg....
- L'agrandissement du local technique, au stade, afin de mieux pouvoir y héberger tout le matériel dont nous disposons
- La poursuite des travaux au cimetière : relevage des tombes, aménagements...
- Le remplacement d'éclairages à la salle les Sorbiers
- La mise aux normes des installations électriques à l'école
- La pose d'un radar aux feux de l'école pour réduire la vitesse
- Et si nous le pouvons l'acquisition d'un véhicule électrique en remplacement du véhicule diesel qui a plus de dix ans

Tout ceci sera fonction des ressources dont nous disposerons...

Vous trouverez dans les pages qui suivent le détail des investissements et des travaux qui ont été réalisés par la commune en 2017, ainsi que la répartition des subventions versées aux associations.

Cette année 2017 aura également vu la mise en place et le démarrage de la Communauté d'Agglomération Lisieux-Normandie, dont j'ai parlé dans les numéros précédents et qui a fait l'objet de plusieurs articles dans la presse. A noter que tous les projets engagés par les anciennes intercommunalités seront poursuivis. Vous en saurez plus en allant consulter le site internet : agglo-lisieux-normandie.

Voilà pour l'essentiel, sachant que vous trouverez tout ce qui touche à la vie de la commune dans les pages suivantes.

Je vous souhaite à toutes et à tous de joyeuses fêtes de fin d'année, qu'elles soient les plus belles et les plus agréables possibles.

Je vous invite à nous retrouver le samedi 6 janvier, à 11 heures, à la salle « Les Sorbiers » pour les vœux du Maire.

Villes et Villages Fleuris

Une information que nous avons eue récemment et qui nous fait grandement plaisir : la région nous a décerné une deuxième fleur pour le fleurissement et l'entretien de notre commune... !!!

Conseil Municipal

RESUME DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JUIN

INFOS COMMUNALES :

- Ecole : environ 90 inscrits pour la rentrée 2017 – La kermesse a eu lieu le 17 juin – Conseil d'école le 04 juillet
- APAVE : contrôles des installations sur tous les bâtiments communaux (école, mairie, locaux techniques, vestiaires, presbytère, église, salle les Sorbiers) concernant l'électricité, le gaz, les équipements de sport et de loisirs, Radon (uniquement pour l'école)
- Travaux de voirie prévus par le Conseil Départemental sur la RD 519 entre le carrefour du bourg et le lotissement les Plaines.
- Matériel : changement du Tracteur (contrat de location)
- Occupation de la salle des Sorbiers : 36 contrats signés pour 2017
- Occupation du Gite : 12 contrats signés pour 2017

Point sur les demandes d'urbanisme :

- ✔ PC : 8 dont 6 habitations, 1 bâtiment agricole et 1 entrepôt commercial (20 pour la totalité de l'année 2016)
- ✔ DP : 5 (16 pour la totalité de l'année 2016)
- ✔ CU : 15 (1 CUb pour détachement de lot) (43 pour la totalité de l'année 2016)

Point sur les demande de subventions :

Portail école maternelle (Fonds Interministériel Prévention Délinquance Radicalisation 898.40 sur 2245.00)

Plateau ralentisseur du bourg (subvention amendes de police 14586.00 sur 43757.40)

Dotation Equipement Territoires Ruraux four cantine (1266.00 sur 5066.10) et ordinateurs portables école (845.60 sur 3382.42)

Chemin des loges pour 2018 (amendes de police 3614.00 sur 10842.00)

Soit 17596.00 €

INFOS INTERCOMMUNALES :

- CLECT : Reversement du foncier des ZAC à la Communauté d'Agglomération.
- Contractualisation avec le Département et la région pour le financement dans certains domaines (transport, numérique…)

TRAVAUX / ÉTUDES / AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE :

- Chemin de Colandon :

Résultats du comptage routier effectué chemin de Colandon entre le 28 mars et le 4 avril dernier.
45 véhicules / jour dans le sens Lisieux Glos
646 véhicules jours dans le sens Glos Lisieux avec une vitesse particulièrement élevée pour ce type de route (v85 = 65km/h)

La différence du flux de circulation entre les 2 sens de circulation est due à l'interdiction de circulation dans le sens Lisieux Glos sauf aux riverains.

Un dispositif de ralentisseur (coussin berlinois, plateau) permettrait de ralentir la vitesse des véhicules dans la partie basse de la route.

Le nombre élevé de passages de véhicules pourrait aussi être réduit en mettant cette route en sens interdit sauf riverains dans les deux sens de circulation.

- Chemin de Chambray : réfection du réseau d'eau potable et de la voirie

Les accès au droit des habitations seront encaissés, les carrefours également (éventuellement avec un enrobé provisoire sauf en cas de forte chaleur)
Environ 500 ml posés sur la partie profonde (150 mm Fonte et 110 mm PVC en tranchée commune)

- Chemin de Chambray :

projet de sente piétonnière – Dossier ABAC GEO présentant les études préliminaires ainsi que les plans. La longueur de la sente est d'environ 530 m. le cout prévisionnel avoisine les 59000 €.

- Cimetière / columbarium : Le projet comprend : Columbarium 3 cases + cavurnes + espace cinéraire dispersion des cendres et stèle

M. le Maire expose qu'il convient de réaménager une partie du cimetière de GLOS, notamment :

- ✔ Déplacement et réaménagement de l'espace cinéraire (Stèle et espace de dispersion)
- ✔ Création d'un espace cavurnes
- ✔ Complément de 3 cases columbariums

Après consultation, le choix s'est porté sur les devis effectués par Les Pompes Funèbres Marbrerie Lexoviennes (14) qui s'élève à **7054,10 € T.T.C.** .

- Réflexion à mener sur l'orientation d'aménagement de la zone 1AUc Route de Courtonne parcelle D 173 et 175 et AD 177 – L'OAP densité est de 15 habitations à l'hectare sur cette zone.

APPROBATION DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE POUR DÉCLASSEMENT D'UN CHEMIN

Par délibération en date du 03 mars 2017, le conseil municipal décidait de procéder à l'enquête publique préalable à l'aliénation d'une partie du chemin rural dit de Colandon desservant l'ancien lavoir situé entre sur le territoire communal en vue de sa cession à M. et Mme DRILLET Eric ;

L'enquête publique s'est déroulée du 02 mai au 1er juin 2017.

Des observations ont été formulées. Le commissaire-enquêteur, après consultation avec M. le Maire afin d'obtenir des compléments d'information sur les remarques émises, a rendu des conclusions motivées dans son rapport en date du 14 juin dernier. Il a émis un avis favorable.

Dans ces conditions, constatant que la procédure a été strictement respectée,

Conseil Municipal

Le **Conseil Municipal**, après en avoir délibéré et à l'unanimité:

DECIDE :

- de désaffecter une partie du chemin rural dit de Colandon desservant l'ancien lavoir, d'une contenance de 75 m² en vue de sa cession ;
- de fixer le prix de vente dudit chemin à 1 € (les frais de notaire seront à la charge de l'acquéreur). L'étude de Maîtres Peyron, Varin, Bunetel sera en charge de cette vente ;
- d'autoriser M. le Maire ou ses adjoints à signer toutes pièces nécessaires à la poursuite de cette affaire.

RESUME DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 SEPTEMBRE

INFOS COMMUNALES :

- Ecole : 96 inscrits – Matériel acheté (12 nouveaux lits et des chaises)

Demande d'inscription d'un enfant de 2.5 ans refusée par la mairie et l'école pour la rentrée, ceci n'étant pas autorisé.

- Création d'un arrêt de bus verts Ligne 56 Chemin des Tuileries pour les collégiens et lycéens allant à LISIEUX – étude en cours entre le Conseil Départemental et l'Agence Routière.
- Devis pour le passage surélevé dans le bourg : EUROVIA fait la meilleure offre et est retenu. Cette entreprise est également consultée pour les travaux rue de Courtonne.
- Inauguration de la borne de recharge de véhicules électriques SDEC effectuée.
- Etude du SDEC pour l'installation d'un radar qui déclenche le passage au rouge sur les feux tricolores du bourg.
- Le 10 octobre : Réunion de 5 communes de la Communauté d'Agglo au Presbytère de GLOS en présence de M. AUBEY.
- Nouvelle association dans la salle des fêtes de GLOS : Cours de KRAV MAGA le lundi soir.

LUTTE COLLECTIVE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE SUR LE DEPARTEMENT DU CALVADOS

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

Au vu de la convention fournie par la FREDON de Basse-Normandie, **Le Conseil Municipal**

AUTORISE M. le Maire ou MM. Les Adjoints à signer la convention relative à la participation de la commune de GLOS, l'engageant dans le plan de lutte collective contre le frelon asiatique dans le Calvados en 2017.

ACQUISITION DE LA PARCELLE AC 85 CHEMIN DES MOULINS

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **DECIDE** L'achat du terrain propriété actuelle de M. et Mme DUMAINE Yoann, situé à GLOS, Chemin des Moulins figurant au cadastre section AC n°85 pour 144 centiares, moyennant le prix principal de un euro. Les frais d'acquisition en sus sont à la charge de l'acquéreur.
- **DESIGNE** Maître Valérie OUTREQUIN, notaire à LISIEUX (Calvados), afin de régulariser l'acte d'acquisition,

CONVENTION ENTRE LA COMMUNE DE GLOS ET GRDF POUR L'INSTALLATION ET L'HÉBERGEMENT DES ÉQUIPEMENTS NÉCESSAIRES À LA MISE EN PLACE DE L'INFRASTRUCTURE DE TÉLÉ-RELÈVE DES COMPTEURS COMMUNICANTS POUR LA DISTRIBUTION PUBLIQUE DE GAZ NATUREL

M. le Maire indique que, depuis plusieurs années, les attentes des clients et des fournisseurs de gaz s'expriment en faveur d'une plus grande fiabilité du comptage, d'une augmentation de la fréquence des relevés pour une meilleure maîtrise des consommations, de la mise à disposition de données pour une facturation systématique sur index réels. Dans le même temps, les progrès technologiques offrent de nouvelles possibilités pour mieux vivre la consommation des clients et rapatrier leurs index de consommation.

Le projet Compteurs Communicants Gaz de GRDF a un objectif double. Il s'agit d'améliorer la qualité de la facturation et la satisfaction des clients par une facturation systématique sur index réels et de développer la maîtrise de l'énergie par la mise à disposition plus fréquente de données de consommation.

La Ville soutient la démarche de GRDF en acceptant d'héberger des équipements nécessaires à la mise en place de l'infrastructure de télé-relève sur les bâtiments communaux. GRDF installera les nouveaux compteurs pour l'ensemble des administrés, à partir de 2018.

RESUME DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 OCTOBRE

INFOS COMMUNALES :

- Véhicule communal : une étude est réalisée pour changer le véhicule communal thermique pour un véhicule électrique.
- Travaux de remise en état du lavoir : début du chantier le samedi 18 novembre avec les bénévoles.
- Salle Les Sorbiers : Les dalles du plafond suspendu du hall d'entrée étant défectueuses, elle seront changées prochainement par le fournisseur.
- Stade : 2 buts de foot ont été commandé.
- travaux RD 613 : un aménagement de «tourne à gauche» va être réalisé par le Conseil Départemental au niveau de la Briqueterie sur la RD 613.
- Urbanisme : Plusieurs permis de construire importants ont été déposés (Groupe GUEUDET pour une concession automobile RENAULT/NISSAN, KNORR-BREMSE pour

Conseil Municipal

un local de stockage, JARDILAND pour une extension de la serre froide, SCA NORMANDE...)

- PACS : A compter du 1er novembre 2017, le PACS (pacte civil de solidarité) sera conclu dans la mairie de domicile et non plus au Tribunal.
- SIAEP La Prébende : M. le Maire expose le problème d'alimentation en eau potable rencontré par une administrée. Après étude du syndicat d'eau et de la SAUR, il s'avère que le défaut de débit n'est pas imputable au réseau. Une intervention du service public en domaine privé n'est donc pas envisageable.
- Demande d'aide pour un voyage d'étude à l'étranger : M. le Maire expose le cas d'un étudiant de la commune qui demande une aide financière pour un voyage d'étude à l'étranger. Après étude du dossier le conseil municipal suggère une aide participative. La commune verserait une subvention en échange d'heures de travail rémunéré auprès de la collectivité.

INFOS INTERCOMMUNALES :

- Pacte fiscal et financier : adoption de la règle des 20/80 pour la répartition du foncier bâti des zones d'activités.
- SCOT / PLUI : Les 2 premières modifications du PLUI ont été approuvées par délibérations du conseil communautaire en date du 28 septembre dernier. Pour la commune de GLOS, ces modifications intéressent le secteur de la RD 613 concernant la réduction du recul des 75m pour la constructibilité.

ADHESION A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION LISIEUX NORMANDIE

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

APPROUVE la demande d'adhésion des Communes de Cambremer, Montreuil en Auge, Notre Dame de Livaye, Notre Dame d'Estrées-Corbon, Saint Laurent du Mont et Saint Ouen le Pin.

MUTUELLE COMMUNALE

M. le Maire soumet au conseil municipal, une demande de la société AXA visant à proposer aux habitants de la commune de se regrouper afin d'obtenir des tarifs de mutuelle beaucoup plus avantageux. Après avoir exposé la procédure mise en place par AXA, le conseil municipal donne un avis favorable concernant la demande de partenariat.

ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2018 :

- Agrandissement du local technique chemin des Moulins.
- Reprise de concessions dans le cimetière
- voirie : parking du bourg - feux radar - coussins berlinois chemin des Loges - chicanes chemin de Colandon
- cheminement piétonnier chemin de Chambray
- salle Les Sorbiers : éclairage extérieur
- Ecole : radiateur cantine - isolation chaufferie - ancien logement
- matériel : souffleur

Nous rappelons que les comptes rendus complets des conseils municipaux sont affichés et consultables en mairie.

Investissements et travaux

En 2017, la commune a investi :

- A11 150 € pour l'école et la cantine (PC portables, portail de l'école maternelle et matériel de cuisine)
- A52 620 € pour les travaux de voirie (trottoirs, plateau surélevé, reprise de chaussée, étude pour cheminement piétonnier)
- A13 600 € d'extension de réseaux (eau et électricité)
- A9 400 € pour le cimetière (columbarium, cavurnes, jardin du souvenir, reprises de concessions)
- A3 500 € pour la mairie (travaux d'électricité, éclairage)

Renouvellement du tracteur en location bail travaux d'élagage autour de la mairie, du gîte et dans le square de l'église.

Subventions accordées aux associations

La commission finance étudie et propose au conseil municipal votant le budget, le montant des subventions qui seront versées aux associations communales, aux associations d'intérêt public, aux associations sportives accueillant des licenciés de la commune et aux établissements scolaires recevant des apprentis domiciliés à GLOS :

- Aassociations communales à vocation scolaire (voyages scolaires, dotation fournitures école, parents d'élèves...) : 10 100 €
- Associations communales à vocation sociale (anciens combattants, jeunes d'autrefois, ADMR, UNION...) : 3 310 €
- Associations sportives communales : 1 750 €
- Associations d'intérêt public (aide social, santé, refuge animal...) : 2 000 €
- Associations sportives hors commune : 250 €
- Etablissements scolaires accueillant des apprentis : 125 €

La Mission Locale

Une aide concrète pour les jeunes

La Mission Locale de Lisieux est une association qui accueille les jeunes de 16 à 25 ans sortis de scolarité. Depuis 35 ans, ce service assure une « mission de service public » inscrite dans le code du travail. L'association fait partie d'un réseau de 440 structures couvrant tout le pays.

Une équipe de 18 personnes accueille et accompagne les jeunes sur 9 permanences en fonction de leur lieu d'habitation : Lisieux Hauteville, Lisieux Nord, Lisieux Centre, Lisieux Sud, Mézidon Canon, St Pierre sur Dives, Livarot, Orbec, Moyaux.

Mission Locale
Sud Pays d'Auge

PERMANENCES DE LA MISSION LOCALE DE LISIEUX

La Mission Locale

La Mission Locale propose un accompagnement global gratuit sur différents services :

Projet professionnel	Animation d'ateliers « Orientation », Conseil en Evolution Professionnelle, Tests Psychotechniques, Repérage des décrocheurs scolaires.
Accompagnements renforcés	La Garantie Jeunes, les bénéficiaires du RSA, le PACEA, le partenariat avec Pôle Emploi.
Formation	Prescription de formations de remise à niveau, orientation, préparation, qualification.
Emploi	Animation d'ateliers de recherche d'Emploi (CV, lettre, entretiens...) et coaching, Gestion de conventions de stages, Négociation, signature, gestion et suivi de contrats de travail : CDD, CDI, CAE, CIE, Emplois d'Avenir, contrats en alternance, Gestion des recrutements pour les clauses d'Insertion sociales, Organisation et participation à des forums Emploi Formation, Animation d'un réseau Parrainage avec des professionnels de l'entreprise, Organisation de Job Dating sur l'emploi.
Santé	Atelier Gestion du Stress, Accompagnement psychologique et éducatif, Conseil et suivi de la santé et du handicap, ateliers CPAM.
Mobilité	Aides à la mobilité : réductions Conseil Régional, tickets bus, train, assurances, financement du permis de conduire et d'heures de conduite, carburants, réparation de véhicule, location de véhicules, Sensibilisation à la sécurité routière.
Logement	Portage du Service Logement Jeunes CLLAJ, Bourse d'accès au logement : aides financières pour l'entrée dans le logement, Chambre Relais au FJT : solution temporaire gratuite de logement.
Citoyenneté, culture, Loisirs	Relais du Plan B : chéquier offrant des activités locales (sport, culture, loisirs...), Participation au forum « Bouge ta Tête Bouge ton Corps », Ateliers Numériques, Fonds d'aides à la subsistance.

Ses financeurs : Etat, Conseil Régional, Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie, Pôle Emploi, Conseil Départemental.

Quelques chiffres :
2000 jeunes accompagnés par an.
Des solutions emploi ou formation pour la moitié d'entre eux.

Mission Locale
Sud Pays d'Auge

Horaires d'ouvertures :
Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 & 13h30 à 17h30
Le vendredi : 13h30 à 16h30

Pour nous contacter :
Mission Locale du Sud Pays d'Auge
90 avenue Guillaume Le Conquérant
14100 LISIEUX
02.31.62.32.38
accueil@ml-lisieux.fr
www.ml-lisieux.fr

Santé

En tant qu'ostéopathe, Jean-Baptiste Barlet vous reçoit au cabinet de soins sur rendez-vous. Les horaires de prise de rendez-vous sont de 9h à 20h du lundi au vendredi et de 9h à 14h le samedi.

De l'enfant aux séniors, en passant par les femmes enceintes et les sportifs, le praticien à l'aide de techniques articulaires, myotensives, viscérales et crâniennes, est formé à s'adapter à tous.

Prestations : Consultation en cabinet, Urgence assurée, Suivi préventif.
Pour une prise de rendez-vous ou pour plus d'informations n'hésitez pas à contacter votre ostéopathe au 06 30 64 90 21 ou par mail barlet.osteo@outlook.fr.
Les mutuelles proposent un remboursement intégral ou partiel. Le prix d'une consultation est de 50€. Règlement par CB, chèque ou espèces.

Jean-Baptiste Barlet.

Aurélie vous reçoit lors de permanences sans RDV, tous les matins du lundi au samedi à son cabinet de 7h30 à 8h00 pour des soins tels que prise de sang, injection, vaccin anti grippe…
Pour obtenir un RDV en dehors de ces horaires et pour des soins à domicile vous pouvez la joindre au 07.86.66.03.06.
Notez qu'une permanence exceptionnelle a eu lieu le Jeudi 14 décembre de 16h00 à 18h45 pour la campagne de vaccination contre la grippe.
Venez munis de votre carte vitale, de votre carte de mutuelle, de votre bon de prise en charge de la CPAM ainsi que de votre vaccin.

Aurélie Lemoine.

Mutuelle en Partenariat Communal

Le 7 novembre dernier, nous vous avons adressé un courrier dans lequel nous vous proposions d'étudier la possibilité d'avoir une mutuelle communale. Nous avons reçu plus de 70 réponses dont 50 se disant intéressées par cette proposition. Nous vous convierons à une réunion en début d'année afin de vous présenter les modalités et les conditions de fonctionnement de cette mutuelle.

Le mot de l'école

L'école compte 96 élèves à la rentrée 2017. Le nombre d'enfants fréquentant l'école a donc augmenté cette année ce qui est un signe très positif. L'équipe enseignante reste stable, avec l'arrivée de Mmes Patry et Jouannot pour remplacer Mmes Collin Guérin et Speckens sur leurs temps partiels. La rentrée 2017 s'est déroulée sereinement avec, pour cette année, un maintien de la semaine de 4 jours et demi. Le conseil d'école et la mairie ont voté le maintien de cette organisation car celle-ci fonctionne bien, et les contrats avec les différents intervenants étaient déjà signés quand l'opportunité d'un retour à quatre jours a été proposée aux municipalités, avec suppression du périscolaire donc. Ce retour anticipé à quatre jours n'était donc pas administrativement possible.

Les familles et différents intervenants dans l'école (Mairie, enseignants etc.) seront consultés avant la fin de l'année 2017 pour une décision définitive en Janvier 2018 qui entérinera l'organisation pour la rentrée de septembre 2018 afin de prendre le temps de préparer un éventuel changement d'horaires et de rythmes sereinement. Cette décision dépendra beaucoup de la volonté des familles et du choix de la ville de Lisieux, centralisant la plupart des activités sportives et culturelles des enfants sur le temps extra-scolaire.

Pour cette année, les enfants de la classe de CM1/CM2 de M. Maucarré partiront en classe de neige à Termignon-la-Vanoise du 20 au 27 Janvier prochain. La classe de CE1/CE2 bénéficiera d'une classe équestre au printemps et les classes maternelles et GS/CP feront prochainement une première sortie à la caserne des pompiers.

L'équipe de l'APE a été renouvelée avec l'élection de Mme Hélène HELOIR à la présidence, de Mme Nathalie LEROUVILLOIS à la trésorerie et de M. Nicolas MAUCARRE au secrétariat.

L'APE se basera sur les projets habituels pour récolter des fonds, avec un Loto en plus cette année :

- VENTE DES GATEAUX DU JEUDI
- TOMBOLA / DINDES DE NOEL : tirage le 22/12/2017 à 15h45, distribution des dindes jusqu'à 18h30.
- LOTO : Samedi 25/11/2017 à 20h30 et Dimanche 26/11/2017 à 14h à la salle de Saint Martin de Mailloc
- REPAS DANSANT / TARTIFLETTE : Samedi 24/03/2018 à partir de 18h30 à la salle des Sorbiers
- FOIRE A TOUT : Dimanche 15/04/2017 journée sur le stade.
- KERMESSE : Dimanche 24/06/2018 journée à l'école.

Une bonne équipe d'une douzaine de parents assistent régulièrement aux réunions, ce qui est une bonne nouvelle pour l'avenir de cette association.

L'AEG (association de l'école de Glos) gérant la coopérative, a réélu son bureau à l'identique avec M. TROUVE, président, M. BOUISSIERE, trésorier et M. ROUVIERE, secrétaire.

Toute l'équipe enseignante souhaite à tous les enfants et à toutes leurs familles

une bonne année scolaire 2017/2018 !!

N. Maucarré,
le directeur

L'école et sa cantine

La cantine est actuellement fréquentée par 80 enfants, en moyenne chaque jour, sur un effectif total de 96. Elle est manifestement méconnue, dans son fonctionnement, dans son organisation, dans ses moyens, par beaucoup de parents. Aussi avons-nous décidé d'en parler, avec quelques photos à l'appui.

Deux services sont assurés chaque jour, un pour les petits en premier, et un autre ensuite, par Françoise Michel, Catherine Patey, Angélique Lemarchand. Il y a toujours deux personnes présentes pendant tout le service.

Tous les repas sont cuisinés sur place, et vous le savez, les menus de la semaine sont affichés, ce qui permet aux parents d'être informés et éventuellement de ne pas faire la même chose à la maison.....

Des contrôles sanitaires sont effectués systématiquement par l'agence régionale de santé, et leurs résultats sont communiqués à la mairie. Ils sont régulièrement positifs.

La cuisine qui a vingt ans a fait l'objet de travaux de restauration il y a quelques années. Elle est équipée de tout le matériel nécessaire, matériel qui fait l'objet d'entretiens réguliers, et de remplacement si besoin. C'est ainsi que depuis le début de l'année, nous avons fait l'acquisition d'un congélateur et d'un robot éplucheur d'un montant total de 3075 € et d'un four mixte électricité vapeur, d'un coût de 5066 €, ce qui permet de travailler dans de bien meilleures conditions qu'avec l'ancien.

Vous connaissez le prix des repas, de 3,10 € à 3,45 € (selon le nombre d'enfant par famille et le lieu de résidence) et 5,20 € pour les repas adulte, en rappelant qu'ils sont subventionnés à hauteur de 50% par la commune....

Françoise Michel qui a connu l'ancienne cantine, fêtera 30 ans de bons et loyaux services au mois de janvier 2018. Nous la félicitons et la remercions, ainsi que toute l'équipe, pour leur implication et la qualité du travail réalisé tout au long de l'année.

Services

La commune de GLOS s'équipe d'une borne de recharge pour véhicules électriques MobiSDEC

Aujourd'hui, la voiture électrique passe au vert : la gamme de véhicules s'élargit et les bonus financiers boostent le marché. Il ne manquait plus que les bornes de recharge … C'est chose faite puisque le SDEC ENERGIE a déployé 217 bornes de recharge publiques sur 159 communes du département, dont une à GLOS en 2017. C'est MobiSDEC, le nouveau service public de l'électromobilité, « l'énergie pour aller plus loin ! ».

Une borne MobiSDEC tous les 15 km

C'est désormais un réseau de 217 bornes MobiSDEC qui sont réparties sur le territoire, dans 159 communes du Calvados, à disposition de tous les utilisateurs de véhicules électriques et hybrides rechargeables, leur permettant ainsi de disposer d'une borne tous les 15 km environ.

Le réseau MobiSDEC compte aujourd'hui 100% de bornes de recharge accélérées, d'une puissance de 22 kW permettant de recharger les batteries jusqu'à 150 km en 1 heure ou de récupérer 10 km d'autonomie en 5 minutes, et sera très prochainement complété de bornes rapides tri-standard.

Les bornes sont accessibles à tous les électro-mobiles, abonnés ou non à MobiSDEC, puisque le SDEC ENERGIE adhère désormais à la plateforme GIREVE, permettant l'itinérance de la charge.

La commune de GLOS est fière de participer ainsi à l'évolution des modes de déplacement doux et cohérent avec la transition énergétique.

Pour le Calvados, un budget total de 2 850 000 €, pour la commune 1 950 €

Le réseau MobiSDEC est un projet piloté par le SDEC ENERGIE. Son budget global s'élève à 2 850 000 € HT, financé par les Investissements d'Avenir de l'Etat confiés à l'ADEME (50%), le Département du Calvados (21%), les 150 communes (20%), et la Région Basse-Normandie (9%). Ainsi, la contribution financière de la commune sur une borne s'élève en moyenne à 1 950 €. Quant au SDEC ENERGIE, il prend en charge, pendant 5 ans, l'ensemble des frais d'exploitation des bornes qui couvre notamment la maintenance et les services connectés et innovants développés en partenariat avec Orange.

MobiSDEC, une borne connectée

Le SDEC ENERGIE et Orange mettent en commun leurs compétences respectives pour apporter aux utilisateurs de la borne MobiSDEC, un panel de services à valeur ajoutée tels que la géolocalisation des bornes, l'état des bornes (disponible, en charge), la réservation et des modes de paiement innovants : carte RFID avec achat de crédit sur internet, smartphone, serveur vocal à distance et carte bancaire. Tous ces services sont accessibles depuis le site internet www.mobisdec.fr.

Le SDEC ENERGIE, le service public de l'énergie dans le Calvados

Réunissant toutes les communes du département et de nombreuses intercommunalités, le Syndicat Départemental d'Energies du Calvados est un acteur public majeur des enjeux énergétiques du département. Le SDEC ENERGIE agit pour la **transmission énergétique** en accompagnant les collectivités locales :

- depuis la **production d'énergie** : construction de réseaux de chaleur à partir de bois énergie, de méthanisation, développement de centrales photovoltaïques solaires…
- en passant par la **distribution** : organisation des services publics de l'électricité et du gaz, renforcement, effacement et construction des réseaux publics d'électricité…
- jusqu'à **l'utilisation** : éclairage économique et intelligent, Smart Grids, infrastructures de recharge pour **Son objectif** : œuvrer pour un aménagement énergétique du territoire, équilibré et cohérent, qui favorise la transition énergétique véhicules à faible émission de CO_2 (électriques, hybrides, hydrogène rechargeables, Bio GNV…)

Développeur de projets, porteur des valeurs du service public, le SDEC ENERGIE revendique son statut d'aménageur responsable, privilégiant la synergie des territoires ruraux et urbains, attaché à une qualité de service équitable en tout point du département.

Son objectif : œuvrer pour un aménagement énergétique du territoire, équilibré et cohérent, qui favorise la rtansition énergétique, tout en préservant l'intérêt de ses adhérents et de chaque habitant du Calvados. **WWW.SDEC-ENERGIE.FR**

Centre de Loisirs de Glos

L'année 2017 fut une année tournée vers l'artistique. Nous avons rencontré des intervenants impressionnants Laurence qui nous a initiés à la musique et au théâtre, Renaud et ses talents de graff… Nous avons également participé à la décoration du char pour la fête communale.

Malgré des mini camps pluvieux les enfants se sont beaucoup amusés au lac de Brionne, à la ferme du Loterot, Biotropica et nous avons tous vécus une superbe année 2017

Je tiens à remercier les parents et la municipalité pour votre accueil et votre confiance.

Je vous attends tous du 26 février au 2 mars 2018 ainsi que du 26 avril au 4 mai 2018

Bonnes fêtes de fin d'année !!

Elodie et l'équipe d'animation

UNCMT

Sports à Glos

Le Maaï Dojo

(Moyaux association aïkido dojo) existe depuis octobre 2011 et compte une vingtaine d'adhérents : 7 enfants et 13 adultes pour la saison 2017/2018.

2 enseignants encadrent les cours M. Yvan BAPTISTE 4ème dan d'aïkido, titulaire du brevet fédéral et du brevet d'état et M. Olivier COLLAS, 2ème dan d'aïkido, titulaire du brevet fédéral. Les cours enfants sont assurés par M. Romaric ROMAIN, 1er Dan d'aïkido. Tout au long de la saison des stages sont proposés aux adhérents dans d'autres clubs de la région et dans toute la France, ce qui leur permet de se perfectionner dans la pratique de l'aïkido, ceci par le biais de la FFAB. Le club quant à lui organise entre 2 à 3 stages/an à Moyaux et 1 stage enfants à l'extérieur ainsi que des cours inter-clubs avec Pont-Audemer, Gacé et Argentan. Pour un pratiquant assidu aux cours, l'évolution des ceintures est d'une par an et pour les enfants c'est une 1/2 par an.

Horaires des cours :

Le lundi cours adultes à MOYAUX de 19h30 à 21h00 à la salle Nicolas Batum

Le mercredi cours enfants à GLOS de 17h30 à 18h45 à la salle des fêtes Les Sorbiers

Pour tout renseignement consulté notre site internet :

www.maaidojo.fr

Téléphone : 06.08.95.26.99 ou 06.68.99.32.49

Le club de karaté

a recommencé une bonne saison avec une soixantaine de licenciés. Quelques compétiteurs ont participé au mois d'octobre à un stage au Kremlin-Bicêtre avec 2 maitres Japonais 8e Dan, ce fut une bonne expérience. Les compétitions ont repris, Justine MARIE est montée sur la 1ère marche du podium en combat à la coupe des Kyu qui a eu lieu au Kindarena à Rouen et Charlotte JOUANNE a obtenu une médaille d'argent en kata à l'open des zones interdépartementales.

Cette saison, nous avons 3 ceintures en préparation : Justine, Lana et Sébastien ainsi que Vincent qui va suivre la formation DAF (diplôme d'animateur fédéral) qui aura lieu le 2 et 3 décembre à Bayeux.

Contact pour tout renseignement :

www.maaidojo.fr

06.35.43.35.31

Courtonne-GloskarateDo

KRAV MAGA Section 14

SAISON 2017-2018
GLOS/COQUAINVILLIERS

Depuis la rentrée, une nouvelle activité sportive enrichissante et ludique s'est implantée au sein des communes de COQUAINVILLIERS et de GLOS.
Le KRAV MAGA (combat rapproché en hébreux) est un principe de self défense militaire basé sur la simplicité des enchainements et les réflexes naturels pour obtenir le maximum d'efficacité permettant ainsi à toutes et à tous de se défendre sans disposer d'aucune compétence physique particulière.
Une des particularités de cette pratique c'est qu'elle repose sur le principe d'une réponse proportionnée à l'attaque subie et au gabarit de l'adversaire.
Ensuite, au cours de l'apprentissage il est abordé tous les types d'agressions, qu'elles soient à mains nues (saisies, étranglements) ou attaques et menaces armées (bâtons, couteaux et armes à feu).
Au sein du club affilié à l'Universal Krav Maga (UKMF) deux autres aspects du KRAV MAGA sont enseignés : le COMBAT et la SIMULATION, permettant aux plus motivés et aux plus avancés de se confronter et confirmer leurs techniques et leur niveau de compétences.
Le KRAV MAGA COMBAT c'est l'apprentissage des techniques du « pieds/poings » et les ripostes sur les divers types d'attaques de boxe de rue.
Le KRAV MAGA SIMULATION c'est la scénarisation d'agressions, mettant le pratiquant dans les conditions du réel.
La pratique du KRAV MAGA permet aussi de développer sa condition physique, se forger un mental et acquérir ou retrouver confiance en soi.
Au sein du KRAV MAGA section 14 la bonne humeur, le plaisir de partager une pratique sportive exigeante ouvert à toutes et à tous font que vous êtes les bienvenus.

LIEU et HORAIRES :

MARDI 20H00 à 22H00 : Salle Multi-activités "Les Sorbiers" Commune de GLOS
JEUDI 18H00 à 20H00 : Salle Multi-activités Commune de COQUAINVILLIERS
Cours pour ADULTES ET ADOLESCENTS à partir de 14 ans

CONTACT : JORET Richard - TEL : 06 60 80 77 94 - KRAV MAGA Section 14
Mail : Kravmagasection14@yahoo.com Site internet : www.krav-maga-universal-formation.com

Entente Sportive des 2 Vallées

LA CHARTE DU JOUEUR

- Je suis poli(e) et je dis bonjour à tous en arrivant
- Je respecte les autres : coéquipiers, adversaires, dirigeants, arbitres
- J'écoute mon éducateur et je respecte ses consignes
- Je participe à l'activité du groupe avec enthousiasme et attention
- Je respecte les installations et le matériel, et j'aide au rangement en fin de séance
- Je participe aux entraînements et aux matchs ou plateaux
- J'avertis mes éducateurs de mes absences le plus tôt possible
- Je respecte les horaires
- Je prends soin de l'équipement qui m'est donné, le renouvellement étant à ma charge

LA CHARTE DES PARENTS

- J'accompagne mon enfant jusqu'au lieu de rendez-vous (entraînement ou match) et je m'assure de la présence d'un éducateur avant de le laisser
- Je reviens le chercher à la fin du match ou de l'entraînement
- Je suis supporter de mon enfant et m'intéresse à son activité
- Comme le joueur, je respecte les adversaires, je soutiens les dirigeants, je ne critique jamais l'arbitre
- Je suis disponible en cas de besoin et assure le transport des enfants
- J'assiste aux réunions organisées par le responsable de mon enfant

LA CHARTE DU CLUB

- Nous assurons l'entraînement des jeunes et le bon déroulement des compétitions
- Nous faisons en sorte que l'aspect humain soit prépondérant
- Nous respectons les enfants comme nous leur demandons de nous respecter
- Expliquer, montrer, reprendre, encourager toujours et féliciter
- Nous accueillons les parents, instaurons la convivialité et restons à leur écoute
- Nous recevons les adversaires et les arbitres de manière conviviale et assurons de bonnes conditions d'hébergement
- Nous sollicitons les parents pour le transport ou l'encadrement des enfants
- Nous faisons le bilan du match ou du plateau avec les responsables d'équipes

37668_Gazette N° 78_37668 18/12/17 11:59 Page17

Les valeurs du FOOT

P Plaisir
Plaisir de jouer à tout âge et tout niveau

R Respect
Respecter l'adversaire l'arbitre, l'encadrement

Ê Engagement
Engagement du corps et du cœur

T Tolérance
Exemplaire dans l'accueil de toutes les aptitudes

S Solidarité
Solidarité du Football Français et du sport d'équipe

DICO-FOOT : Le Fair-Play

Tout n'est pas permis sur un terrain de football. De nombreuses règles obligent à respecter les autres joueurs et à faire preuve de « fair-play »

Le fair-play signifie bien plus que le simple respect des règles; il couvre les notions d'amitié, de respect de l'autre et l'esprit sportif.

C'est un mode de pensée, pas simplement un comportement.

Le fair-play est un concept positif.

Le sport est une activité culturelle qui enrichit la société et l'amitié entre les êtres, à condition d'être pratiqué loyalement.

Le sport est également considéré comme une activité qui, exercée de manière loyale, permet à l'individu de mieux se connaître, de s'exprimer, de s'accomplir; de s'épanouir, d'acquérir un savoir-faire et de faire la démonstration de ses capacités;

le sport permet une interaction sociale, il est source de plaisir et procure bien-être et santé.

Le club de l'Entente Sportive des 2 Vallées vous souhaite de Joyeuses fêtes et meilleurs Voeux pour l'annnée 2018

Sportivement

Anciens Combattants

AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS REFRACTAIRES ET APPELES DE GLOS

L'amicale des Anciens Combattants de GLOS et de BEUVILLERS s'est réunie le ***samedi 11 novembre*** *pour la cérémonie commémorative.*

Cette cérémonie présidée par M. Bernard BROISIN-DOUTAZ, Maire de GLOS et M. Didier MAUDUIT, Maire de BEUVILLERS s'est déroulée de la façon suivante :

- 10h15 : Cérémonie au Monument aux Morts de GLOS
  Dépôt de gerbe, lecture du message du Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants
- 11h00 : Messe en l'église de BEUVILLERS
- 12h00 : Cérémonie au Monument aux Morts de BEUVILLERS avec les porte-drapeaux des Anciens Combattants de BEUVILLERS et de GLOS

Pour clôturer cette journée du souvenir, le banquet traditionnel des anciens combattants de Glos et de Beuvillers a été servi à la salle de l'Union à GLOS.

Union de Glos

2017 se termine, **l'Union de Glos** toujours présente pour animer votre village.

Le 29-30 juillet 2017 :

Retour sur la fête, samedi soir repas dansant avec le groupe «No Matter, What !», village d'artisans d'art, cracheurs de feu, loto le dimanche et bien encore d'autres animations. Petit clin d'œil à nos bénévoles toujours aussi motivés et qui sans eux, la fête n'aurait pas eu lieu.
Les dessins sur le char ont été réalisés par les enfants présents au centre de loisirs de Glos. Un grand merci à eux !!

Samedi 9 décembre :

Nous sommes partis pour les féeries de Noël, voyage en car pour découvrir les illuminations dans l'Orne avec une escale pour le diner

A noter dans vos agendas !!!! Vendredi 5 janvier 2018 à 20h30 :

ASSEMBLEE GENERALE

Si vous souhaitez participer, donnez des idées, et agrandir l'association….les portes de l'Union de Glos sont toujours ouvertes. Venez nombreux !!

La présidente et ses membres vous souhaitent :

A bientôt

Tarifs Salle de l'Union

* 210 € le weekend
* 105 € une journée en semaine
* 0,80 € le couvert

Saint-Paul en Vallée d'Auge
PAROISSE DE LISIEUX

Pour cette année 2017-2018 Mgr Boulanger a voulu mettre la fraternité au cœur de la pastorale diocésaine. Cette notion, en plus d'être présente dans les Évangiles, est au cœur de la dynamique dans laquelle l'Église s'est orientée ces dernières années.

Voici ce que disait Mgr Boulanger lors de son intervention le 16 septembre dernier pour la rentrée diocésaine : « Les pôles missionnaires ont pour objectif de permettre à l'ensemble des Catholiques du diocèse de faire cette expérience de vie fraternelle… Les collaborations inter paroissiales sont indispensables mais la proximité et la place des petits groupes demeurent une priorité pastorale. Où vont-ils se retrouver, où vont-ils faire communauté s'il n'y a pas de proximité ? Le pape François rappelle que ***« la paroisse est une communauté de communautés »***.

Il y a beaucoup d'actions qui ont déjà été accomplies pour mettre en œuvre cette dimension fraternelle sur notre paroisse mais depuis septembre nous avons eu la joie d'inaugurer notre nouvelle Maison paroissiale : ***l'Accueil Cathédrale*** qui se trouve au cœur de Lisieux sur la place Mitterrand. Lors de sa bénédiction, Monseigneur Jean-Claude Boulanger a dit sa joie : « *J'aime ce terme d'Accueil-Cathédrale joint à celui de Maison paroissiale. Nos contemporains cherchent des lieux d'accueil et de fraternité. Ce lieu répond vraiment à leur attente.... La maison est le lieu de la famille où l'on apprend à créer des liens, où l'on apprend à vivre avec des frères, des sœurs et des parents, un lieu où l'on devient fils et filles de ses parents... Là, l'être humain apprend à aimer, à recevoir, à pardonner. C'est le lieu où il grandit sous le regard des autres. ... On n'a pas besoin de son certificat de baptême pour venir dans ce lieu. Avec ses grandes baies vitrées, il est ouvert sur le monde et chacun peut être accueilli avec ce qu'il est. J'aime beaucoup ce terme d'Accueil-Cathédrale :* ***un lieu de prière et de partage****. Je souhaite que ce lieu puisse devenir la maison de Dieu* ».

Nous aurons donc à cœur de mettre en œuvre cette fraternité notamment en constituant de ***petits groupes de maison***. Ces petits groupes de partage de foi sont un rassemblement de trois à huit personnes qui se retrouvent à domicile, une fois la semaine, durant un parcours de quelques rencontres notamment à l'occasion de l'Avent ou du Carême. Ces petits groupes de maison ne sont pas des groupes de prière, ni des cercles bibliques, ni des groupes de débats ou de discussions et ni des comités. Ils permettent plutôt de vivre l'accueil, la fraternité, de prier en groupe, d'écouter l'évangile, de partager sa foi, de faire une relecture de sa vie et d'identifier des actions pour mettre en pratique la Parole de Dieu. ***Ces petits groupes ont pour mission première de favoriser la fraternité entre les personnes*** et de pouvoir élargir cette fraternité à ceux qui ceux qui ne connaissent pas et ne partage pas notre foi au Christ. Certaines personnes trouveront dans ces petits groupes un lieu pour se livrer à une expérience complémentaire à la messe dominicale. D'autres y découvriront une activité qui permet de débuter un cheminement de foi. Dès maintenant vous pouvez vous connecter et vous inscrire (tousensemble.stpaul@gmail.com / Anne-Marie : 06.77.56.57.06) !

newpastoral.net

Avec toute l'équipe pastorale nous vous souhaitons tous nos vœux en cette nouvelle année sous le signe de la fraternité !

Votre Curé, ***Père Bertrand LESTIEN***

PAS DE MESSE LE DIMANCHE 24 DECEMBRE 2017 MATIN A GLOS
- Dimanche 24 décembre 2017 à 19h30, veillée et messe de la Nativité du Seigneur, à l'église Saint-Sylvain de Glos.

Presbytère Saint-Pierre - Accueil Cathédrale
22 Place François Mitterrand 14100 Lisieux / 02 31 62 09 82 / secretariat@paroisselisieux.fr

Cimetière de Glos

AMÉNAGEMENTS AU CIMETIÈRE

Comme vous pourrez le constater avec les photos ci-dessous, nous avons procédé à l'agrandissement du colombarium (ajout d'une troisième colonne compte-tenu du fait qu'aucune case n'est plus disponible) et à la réalisation d'un Jardin du Souvenir pour la dispersion des cendres.

GESTION DU CIMETIERE COMMUNAL

La commune effectue d'importantes mises à jour des données enregistrées en mairie quant aux concessions et sépultures du cimetière communal. Pour permettre cette mise à jour, nous avons été amenés à prendre des photos des monuments funéraires dans le cimetière.

PROCEDURE DE REPRISE DES CONCESSIONS

Une procédure de reprise des sépultures est en cours depuis le 26 octobre, le but étant de libérer de l'espace, lorsque les concessions sont soit abandonnées soit expirées. La liste de ces sépultures est affichée à la mairie et au cimetière. Des petits panneaux en bois ont été déposés devant ces concessions au cimetière.

RENOUVELLEMENT DES CONCESSIONS EXPIREES

Nous invitons les familles qui n'ont pas procédé au renouvellement des concessions arrivées à expiration à se présenter à la mairie pour effectuer cette démarche. Des petits panneaux en bois ont été déposés devant ces concessions au cimetière.

Cercle des Jeunes d'Autrefois

✠ « La journée de la forme » organisée cette année par le club de la Marotellerie s'est déroulée le jeudi 15 juin dernier à Marolles avec la participation d'environ 35 glosiens et glosiennes par une belle journée ensoleillée.

Après une marche matinale d'environ 9 km sur le plateau de Marolles regroupant plus de 40 marcheurs, nous avons partagé un repas bienvenu qui s'est terminé par une tombola riche en de nombreux lots le tout dans une ambiance toujours conviviale.

✠ Le 29 juin. L'association a proposé à ses membres de se retrouver autour d'un pique nique détente ; en fonction de la météo incertaine, ce dernier a eu lieu dans la salle de l'Union et a rassemblé plus de 70 personnes qui ont apprécié un excellent buffet froid avec rosé et bière au fût.

L'après midi s'est poursuivi avec des jeux de cartes et un concours de pétanque dans la cour du presbytère.

✠ Cette année, le voyage de groupe s'est déroulé le jeudi 28 septembre et avait pour destination les vendanges en Anjou à Chalonnes sur Loire avec un car « Coupris » pratiquement complet.

Chez Arnaud le vigneron, nous avons été accueillis avec un excellent « casse -croûte » agrémenté de crus locaux puis avec les membres de sa famille , nous avons découvert les différentes étapes du raisin au vin en fonction des cépages sélectionnés et la visite du vignoble s'est effectuée en petit train à la rencontre des derniers vendangeurs. Ensuite, une dégustation nous a été offerte avec les spécialités de l'Anjou avant d'apprécier le déjeuner en particulier le brochet au beurre blanc et la célèbre omelette norvégienne dans l'ambiance de l'animation proposée par le renommé Noël Suzanne...

Au retour, un buffet improvisé attendait les voyageurs à la salle de l'Union.

✠ Le 22 octobre, l'association a offert à ses membres et anciens de la commune de partager un repas préparé par nos cuisinières de service autour d'un bœuf bourguignon à la bière qui a régalé environ 70 participants

Cercle des Jeunes d'Autrefois

Le loto qui a suivi, toujours animé dorénavant par Mr Patey a récompensé de nombreux joueurs.

✠ Le 9 décembre des membres de l'association auront participé au voyage de groupe des villages illuminés de l'Orne organisé par le club de l'Union.

A NOTER LES DATES SUIVANTES :

- **La distribution des colis de Noël aux anciens de la commune a été faite le Lundi 11 décembre après midi à la salle des Sorbiers de Glos. Les colis non retirés seront ensuite disponibles pendant une semaine à la Mairie.**
- **Pour information, l'Assemblée Générale de notre association se tiendra le jeudi 18 janvier après midi à la salle des Sorbiers suivie comme les années précédentes par la Galette des Rois.**
- **Le repas « annuel » aura lieu le Dimanche 18 mars à la salle des Sorbiers.**
- **La journée de la forme se déroulera à Glos le 7 juin**
- **Si ces différentes activités vous intéressent, l'association vous invite à la rejoindre pour partager ensemble des moments de convivialité**
- **En attendant, les membres du Bureau et du Conseil d'Administration vous souhaitent à toutes et tous de bonnes Fêtes de fin d'année**

Philippe Hemet
et le secrétaire ***D. Vaillant-Pérus***

Clin d'œil sur une habitante de Glos, Pauline Boissière

UN LIEU MAGIQUE, ENTRE HISTOIRE ET CRÉATION

DÉCOUVRIR LE MOBILIER NATIONAL

Les services du Mobilier national et des manufactures nationales incarnent le prestige de la tradition française, l'excellence d'un savoir-faire d'exception et la vitalité de la création artistique et du design contemporain. Depuis plus de trois siècles, il perpétue la transmission d'un savoir-faire d'exception, au service de sa mission d'ameublement des palais officiels, il est donc rattaché au ministère de la Culture. Le Mobilier National est l'endroit ou se trouve les ateliers de restaurations, tandis que l'espace dédié au tissage contemporain se trouve au sein des Manufactures Nationales des Gobelins, bâtiments situé à coté du Mobilier National, mais il existe également des manufacures en province.

Photo © Mobilier national, Thibaut Chapotot

MA FORMATION

Le Mobilier national assure une formation initiale complète aux métiers de lissiers et de restaurateurs de tapis et tapisseries. Il recrute des élèves qu'il forme dans ses ateliers pendant 4 ans. Cette année nous sommes une promotion de 11 personnes ! Deux en restauration de tapis, trois en restauration de tapisseries, quatre en savonnerie et enfin deux en création haute lice. Nous devons passer les diplômes du CAP en deux ans, puis le BMA (brevet des métiers d'arts) en deux ans également, puis le concours de technicien d'art dans notre domaine. À la suite de ces trois examens nous pourrons travailler au sein de notre atelier de prédilection. J'ai commencé ma formation en septembre. Le lundi, une journée consacrée à la technique du dessin, le mardi matin , à l'histoire de l'art , puis le reste du temps je suis formée à l'atelier de restauration de tapis. Ce métier d'art demande beaucoup de temps, de pratique et de minutie mais je m'épanouie pleinement dans cet apprentissage. Dès la rentrée, j'ai eu la chance de pouvoir participer à la 34e édition des Journées européennes du Patrimoine lors de laquelle, nous présentions le Mobilier National et ses métiers d'arts, notre stand était situé dans le parc de trois hectares de l'hôtel de Matignon.

LES SEPT ATELIERS DE RESTAURATION DU MOBILIER NATIONAL

Sept ateliers assurent la restauration des oeuvres textiles (tapis, tapisserie), des pièces de mobilier et des bronzes appartenant au Mobilier national. Dans ces ateliers se transmettent les connaissances entre les différentes générations de techniciens d'art. L'atelier de restauration de tapisseries assure la préservation des collections de tapisseries murales, de sièges et de tapis à points plats. L'atelier de restauration de tapis intervient sur des tapis de la Manufacture de la Savonnerie. L'atelier de tapisserie d'ameublement restitue les garnitures piquées en crin de cheval des sièges selon les techniques traditionnelles des XVIIIe et XIXe siècles. L'atelier de tapisserie décor contemporain crée les décors dans le cadre de la mission d'ameublement (rideaux, lambrequins, tentures, etc.) et restaure le mobilier contemporain. L'atelier de menuiserie en sièges a en charge les meubles en bois massif, comme les lits, torchères, consoles, écrans de cheminée. L'atelier de restauration en ébénisterie opère sur des mobiliers de bois marquetés ou plaqués comme les bureaux, guéridons, commodes, secrétaires. L'atelier de restauration de lustrerie-bronze travaille dans le domaine de la monture en bronze, de la ciselure et du tournage. Il traite plus particulièrement des objets en bronze dorés comme les lustres, appliques ou encore pendules du XVIIe siècle à aujourd'hui. Les ateliers de la Manufacture nationale des Gobelins sont ouverts au public, pour des visites guidées, sur réservation / Durée de la visite : 1h30.

Pour plus de renseignements et pour en apprendre plus sur ce lieu chargé d'histoire, n'hésitez pas à aller sur le site tout neuf du Mobilier National :
http://www.mobiliernational.culture.gouv.fr/fr

Tombée de métier de la tapisserie «Le Volturno» de Pierre Alechinsky. Catherine Ruggeri, Françoise Nyssen, ministre de la Culture, Pierre Alechinsky et Brigitte Macron.

L'ÉVOLUTION DU NIVEAU EN RESTAURATION DE TAPIS PENDANT L'APPRENTISSAGE

- 1ère année
12 couleurs de laine

- 2ème année
30 couleurs de laine

- 3ème année
90 couleurs de laine

- 4ème année
150 couleurs de laine

Photo © Mobilier national

37668_Gazette N° 78_37668 18/12/17 11:59 Page25

Infos

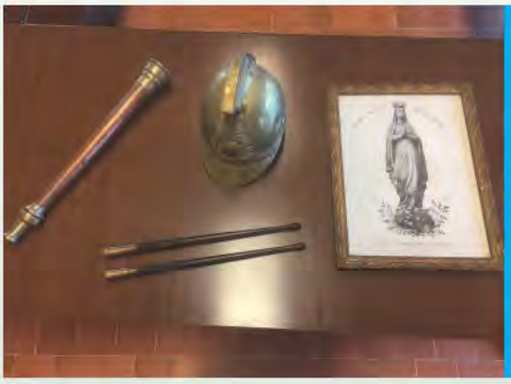

Nous remercions M. Bruno BURNEL de nous avoir fait don d'objets retraçant l'histoire de la commune : un casque de pompier, des baguettes de tambour, un bout de la lance à incendie et un tableau de la paroisse en 1925 (voir photo).

Pour la petite histoire, les grands-parents de M. BURNEL étaient propriétaires d'une ferme et de terrains sur lesquels a été bâtie la mairie… ! M. BURNEL a vécu 20 ans à GLOS.

Les déchets

Le brûlage des déchets verts est interdit (article 84 du Règlement Sanitaire Départemental, Circulaire interministérielle du 18/11/2011)

Les déchets dits « verts », éléments issus de la tonte de pelouses, de la taille de haies et d'arbustes, d'élagages, de débroussaillement et autres pratiques similaires constituent des déchets quel qu'en soit le mode d'élimination ou de valorisation. S'ils sont produits par des ménages, ces déchets constituent alors des déchets ménagers. Il convient de préciser que, en application de l'annexe II de l'article R. 541-8 du code de l'environnement établissant la liste des déchets, les déchets biodégradables de jardins et de parcs relèvent de la catégorie des déchets municipaux, entendus comme déchets ménagers et assimilés.

En conséquence, dès lors que les déchets verts, qu'ils soient produits par les ménages ou par les collectivités territoriales, peuvent relever de la catégorie des déchets ménagers et assimilés, le brûlage en est interdit en vertu des dispositions de l'article 84 du règlement sanitaire départemental type.

Pas de collecte le 25 décembre et 1er janvier, collecte décalée d'une journée soit à J+1

37668_Gazette N° 78_37668 18/12/17 11:59 Page26

Lu pour vous

GLOS

Le secrétaire de mairie, Laurent Guidot, a participé au marathon de New York

Laurent Guidot s'est découvert une passion pour le sport à l'âge de 42 ans. Quatre ans plus tard, le secrétaire de la mairie de Glos a bouclé le marathon de New York.

Et dire qu'il n'avait jamais fait de sport avant fin 2013. Depuis, Laurent Guidot s'est bien rattrapé. Le secrétaire de la mairie de Glos s'est d'abord découvert une passion pour le triathlon avant de goûter au marathon. Pour sa première véritable expérience en la matière, le quadragénaire a vécu un rêve éveillé en bouclant les 42,195km du mythique marathon de New York le 5 novembre. « J'avais participé à des semi-marathons et des triathlons mais là, à New York, on est dans une autre dimension, raconte-t-il. Il y avait 2 à 3 millions de spectateurs qui nous encourageaient. Je n'avais jamais vu une telle ambiance ».

Laurent Guidot, 46 ans, a fini le marathon de New York.

« Je voulais profiter de l'instant présent »

Après avoir traversé le pont Verrazano, les 60 000 coureurs présents au départ ont arpenté les rues de Brooklyn, du Queens et de Manhattan avant de finir à Central Park. Rien que ça ! Laurent Guidot a franchi la ligne d'arrivée, heureux, après 4h47 d'effort. « Le temps n'est pas excellent, je peux mieux faire, mais je n'étais pas là-bas pour ça. J'ai fait un peu de tourisme, je me suis arrêté deux ou trois fois pour prendre des photos… Je voulais profiter de l'instant présent ».

Le sociétaire du club de triathlon de Deauville-Trouville a pu participer au prestigieux marathon grâce à l'association « Grasse à New York ». « Une amie, basée à Grasse (Alpes-Maritimes), en fait partie. C'est elle qui m'a lancé dans cette aventure. Leur objectif, c'était de faire de Grasse la ville française la plus représentée au marathon de New York. Mission accomplie. Nous sommes partis à 81 et tout le monde a fini la course ».

Un attentat 6 jours plus tôt

En plus de son activité de triathlète, Laurent Guidot a couru 70 à 80 km par semaine pour arriver en forme le jour de l'événement. L'attentat qui a fait 8 morts six jours plus tôt à Manhattan n'a pas freiné les ardeurs du sportif. « Nous sommes restés à New York pendant une semaine, du 2 au 8 novembre. Mais pour être honnête, je n'y ai pas pensé une seule seconde. Sur place, il n'y avait aucun sentiment d'insécurité » explique-t-il. Des souvenirs plein la tête, le secrétaire de mairie prépare déjà son prochain défi, le marathon de Marseille (Bouches-du-Rhône) le dimanche 18 mars.

Julien LAGARDE

Le Pays d'Auge - 21 novembre 2017

La commune veut mieux sécuriser sa traversée

Glos – Le conseil municipal s'est réuni, la semaine dernière. Parmi les divers sujets abordés, celui de la sécurisation de l'axe principal traversant la commune.

Radar aux feux et arrêt de bus
Lors du conseil de rentrée, vendredi dernier, plusieurs points ont concerné la sécurité des Glosiens sur l'axe principal qui traverse la commune.

Un passage surélevé dans le bourg est souhaité pour ralentir le trafic et une entreprise a été choisie après consultation. Le Sdec (Syndicat d'énergies du Calvados) étudie également l'installation d'un radar pour déclencher les feux rouges sur l'axe Lisieux-Orbec.

À noter, côté transports, la création d'un arrêt de bus vert sur la ligne 56, chemin des Tuileries, à l'intention des collégiens et lycéens qui se rendent à Lisieux.

École et location de salle
Bernard Broisin Doutaz, le maire, est également revenu sur la rentrée scolaire. Cette année, 96 inscrits ont été enregistrés. Il a aussi soulevé un point non inscrit à l'ordre du jour : la détérioration ou la casse de la vaisselle et du matériel lors des locations à la salle Les Sorbiers. Le conseil a décidé de fixer un prix de remplacement pour tout le matériel mis à la disposition des locataires.

Acquisition d'une parcelle, chemin des Moulins
L'achat a été approuvé par les conseillers municipaux pour le prix de 1 €.

Frelon asiatique
Face à l'invasion du frelon asiatique dans le Calvados, la commune a décidé de s'associer à la lutte collective contre ce fléau et à signer la convention relative à ce choix.

Des compteurs communicants en 2018
La commune va passer une convention avec GrDF pour rendre plus fiables et plus pratiques les relevés de compteurs à gaz.

Des compteurs à gaz communicants seront installés dès 2018 pour une meilleure maîtrise de l'énergie et une facturation plus juste et plus précise.

Date à retenir
Le mardi 10 octobre, réunion des cinq communes de la communauté d'agglomération au presbytère de Glos.

Ouest France - 21 septembre 2017

37668_Gazette N° 78_37668 18/12/17 11:59 Page27

Lu pour vous

La commune affiche sa bonne santé financière

Glos — Vendredi soir, lors de son conseil municipal, la commune passait ses finances au scanner. Verdict : le village se porte bien !

Lors de sa réunion, vendredi, le conseil municipal avait invité le percepteur, Gilbert Le Guen, à venir faire un état des lieux financier de la commune.

Soucieux aussi bien de la diminution de la Dotation globale de fonctionnement (DGF) que de la future loi sur la suppression de la taxe d'habitation, le maire, Bernard Broisin-Doutaz, était heureux de recevoir le percepteur qui **« donne de son temps pour étudier le budget de Glos »**.

Entre 2012 et 2016, l'étude a montré l'augmentation de la part des recettes fiscales propres (de 73 % à 77 %), une stabilité des dépenses de fonctionnement en ce qui concerne le personnel communal (de 51 à 52 %), avec une capacité d'autofinancement brute de 93 160 €.

Pas de dépenses importantes en vue

« C'est un *satisfecit* qui nous a été décerné, car nos gros investissements (900 € pour la salle des Sorbiers en 2012 et le chemin Saint-Laurent) sont loin, et nous n'avons pas de dépenses importantes jusqu'à la fin du mandat », précise le maire. **Notre volonté est de conserver nos services, ce qui inclut du personnel, aussi bien à la cantine qu'au centre de loisirs que pour les activités périscolaires où nous avons des contrats avec des professionnels en sport, musique ou théâtre. »**

« Nous avons la chance d'avoir un patrimoine en bon état, entretenu depuis des années, poursuit l'élu. **Ce qui nous permet de ne pas avoir à réaliser de gros travaux pour l'accessibilité. »**

Chemin de Chambray, d'importants travaux de réfection du réseau d'eau potable sont en cours. (Crédit photo : Ouest-France)

Avec le syndicat de la Prébende, la commune a lancé de gros travaux de voirie avec la réfection du réseau d'eau potable du chemin de Chambray (300 000 €). Sur l'axe principal, des zébras seront réalisés au carrefour de la mairie et le plateau piétonnier de la boulangerie sera refait. 10 000 € environ viendront pour l'agrandissement du funérarium (qui passe de six à neuf urnes), avec la création de caves-urnes et d'un jardin du souvenir.

Bernard Broisin-Doutaz relevait, malgré la baisse de la DGF qui passe de 42 105 € à 30 800 € cette année, la bonne tenue de la taxe d'habitation (906 €, contre 1 133 € pour le département et 1 091 € pour la moyenne nationale), un revenu fiscal annuel par habitant de 26 298 € (26 102 € pour la moyenne nationale) pour confirmer la bonne santé de Glos.

La commune va voir se créer de nouvelles activités : une infirmière, un ostéopathe, une coiffeuse et une vente de viande à la ferme sont en train de s'ouvrir, ce qui va donner un coup de pouce supplémentaire à l'économie locale.

Ouest France - 28 juin 2017

Une grande réussite pour la fête de Glos

Samedi et dimanche, comme tous les deux ans, avait lieu la fête de Glos, dans une ambiance familiale et joyeuse.

Graphe réalisé par les enfants du village et l'artiste Homek. (Crédit photo : Ouest-France)

Les visages sont souriants aux abords du stade de foot de Glos. Le week-end a été riche en activités variées, des plus atypiques au plus traditionnelles.

Un graphe a été réalisé en temps réel par Renaud Reine, artiste lexovien, aussi connu sous le nom de Homek. Un atelier de soudure a été organisé, et des magiciens et cracheurs de feu se sont joints à la fête. Plus banal, mais toujours aussi attractifs et distrayants, des jeux gonflables, une pêche au canard, un chamboule tout, un concert du groupe No Matter What et, bien sûr, le traditionnel feu d'artifice étaient aux rendez-vous.

Julie Gatinet, présidente de l'association Union-Glos, qui organise la fête, parle de « **grande réussite** » pour la cuvée de cette année, et rappelle que la fête aura 80 ans l'an prochain, puisque la première a eu lieu en 1938.

Ouest France - 31 juillet 2017

Glos

Des vacances d'été sous le signe de la création

Les enfants du centre de loisirs de Glos devant leur fresque. (Crédit photo : Ouest-France)

Un été animé et tonique, c'est ce qu'ont vécu les petits vacanciers du centre de loisirs de Glos, sur le site de l'école communale. La directrice, Elodie Vitet, et huit animateurs reçoivent depuis le 10 juillet et, jusqu'au 25 août, 110 enfants de 3 à 12 ans dans le cadre de l'Union normande des centres maritimes et touristiques.

Le fil conducteur, cette année, est l'art, avec au menu, de la peinture, du graphisme, du théâtre, de la danse et des escapades aux musées de Lisieux et de Saint-Pierre-sur-Dives. Des intervenants professionnels ont également permis aux pensionnaires d'éveiller leur fibre artistique. Plusieurs séjours étaient proposés, à la base de voile de Brionne ou à la ferme près de Cahagnes, avec des activités nautiques ou équestres.

Avant la fin du séjour, ils seront encore une quinzaine à camper au presbytère de Glos, où ils recevront la visite des enfants du centre de loisirs de Moult.

C'est un été bien rempli pour les enfants de Glos et des environs, ainsi que pour leurs parents, qui peuvent les laisser de 7 h 30 jusqu'à 18 h 30, vivre près de chez eux de vraies vacances, enrichissantes et dépaysantes.

Ouest France - 12 août 2017

Lu pour vous

La SCA Normande s'étend sur les Hauts-de-Glos

À l'étroit zone de la Vallée, la centrale d'approvisionnement régionale de Leclerc a signé un compromis pour acquérir 27 ha dans la ZAC des Hauts-de-Glos. Ouverture en 2020.

Pourquoi ? Comment ?

Pourquoi aller aux Hauts-de-Glos ?
C'était un projet « **en gestation depuis 2015** », explique Philippe Michaud, président de la SCA (Société coopérative d'approvisionnement) Normande. Car, malgré son passage de 7 000 m² à son arrivée zone de la Vallée, en 1981, à 70 000 m², aujourd'hui, la centrale d'achat des 38 supermarchés Leclerc de Normandie et de 40 drives « **arrive à saturation** ». Notamment grâce au développement éclair des drives...

L'entreprise décide alors d'acheter une nouvelle parcelle de 27 ha pour se développer sur la zone d'activité des Hauts-de-Glos, route de Paris. Un compromis de vente a officiellement été signé avec l'agglomération Lisieux Normandie, mercredi.

Quelle activité la SCA va-t-elle délocaliser dans la Zac ?
Première précision (qui n'en est finalement pas une) : « **On ne déménage pas, on se développe** », insiste Philippe Michaud. Les immenses entrepôts de la Vallée et les bureaux resteront donc où ils sont. Mais une partie de l'activité sera développée aux Hauts-de-Glos, où « **deux entrepôts verticaux automatisés** » d'environ 20 000 m², chacun sortira de terre dès l'été 2018.

« **On installera, dans l'un, notre activité logistique de produits frais et dans l'autre, celle d'épicerie.** » Début de l'activité estimée à mars 2018, avec à la clé, « **la création de 30 à 50 emplois.** »

Un projet bénéfique pour l'entreprise comme pour le tissu local ?
« **Là, on se projette jusqu'en 2030** », se félicite le président de la SCA Normande. Qui ne s'empêche pas d'imaginer la construction d'autres entrepôts sur la ZAC dans les prochaines années, en fonction de l'augmentation d'activité. Mais entre la construction des deux premiers bâtiments et le besoin en personnel que leur mise en service nécessitera, « **cela va profiter au tissu économique local** », se félicite le président de l'agglomération Lisieux Normandie, François Aubey.

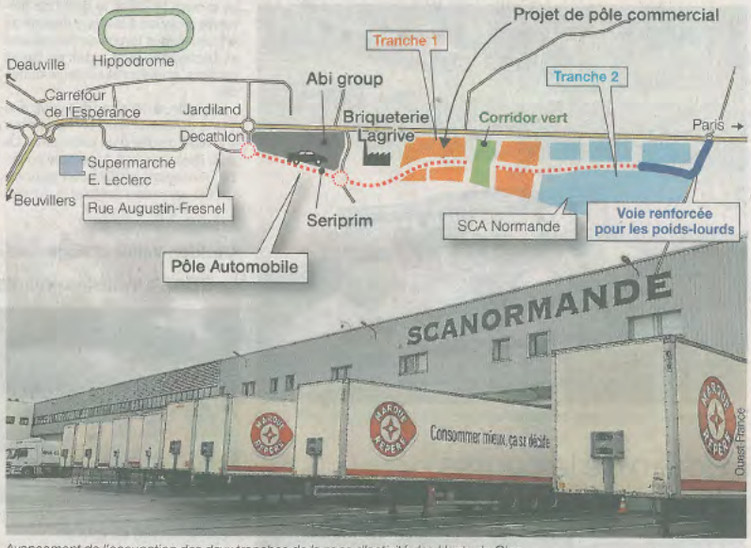

Avancement de l'occupation des deux tranches de la zone d'activité des Hauts-de-Glos. (Crédit photo : Ouest-France)

À quel prix ?
Car feu l'Intercom puis l'agglo ont travaillé d'arrache-pied pour garder l'entreprise sur le secteur. Au prix de quelques concessions, comme la prise en charge d'une partie du surcoût engendré par la nécessité de tirer un « **réseau électrique de grande taille** » jusqu'au terrain de la SCA.

L'aménageur de la zone, la société d'économie mixte Shema, s'occupera, de son côté, de renforcer la voirie depuis le rond-point de Firfol jusqu'à la parcelle, en vue du grand nombre de poids lourds qui l'emprunteront.

La SCA déboursera, quant à elle, près de 80 millions d'euros (terrain inclus) dans ce projet. Un coût colossal, mais à la hauteur du chiffre d'affaires de la société : 1,2 milliard d'euros...

Virginie ÉNÉE.

Philippe Michaud, président de la SCA Normande et François Aubey, président de l'agglo Lisieux Normandie (au centre), ont signé, mercredi, le compromis de vente. (Crédit photo : Ouest-France)

Quel taux de remplissage aux Hauts-de-Glos ?

50 % des terrains vendus ou réservés
Selon la Shema (Société hérouvillaise d'économie mixte), la société en charge de l'aménagement de la zone commerciale des Hauts-de-Glos, 50 % des 57 ha sont actuellement vendus ou réservés. Un taux que le président de l'agglo Lisieux Normandie, François Aubey, fait même grimper jusqu'à 80 %, en incluant les sociétés « **avec qui nous avons noué des contacts** » et fortement susceptibles d'être intéressées.

Prendre le train en marche
Alors qu'il y a un an, on ne comptait que 25 % de réservation sur la première tranche de la zone commerciale, deux facteurs ont relancé la commercialisation des deux parties : « **Un début de reprise économique** », se félicite Alain Kendirgi, directeur de la Shema, et l'annonce officielle de l'arrivée de la locomotive SCA Normande...

Des entreprises locales
S'il est trop tôt pour dévoiler leur nom, le président de l'agglo consent à confirmer que les entreprises qui ont acheté ou réservé une parcelle sont avant tout « **des PME régionales du secteur industriel, qui souhaitent s'agrandir.** »

Ellipse
C'est le nuage noir qui reste au-dessus de la ZAC : après l'annulation il y a 15 jours par la cour d'appel de Nantes du projet de centre commercial Ellipse, la parcelle qu'il devait occuper se retrouve vide. Le projet a pourtant été jugé trop consommateur d'espaces naturels. « **Mais il est situé au milieu d'une zone commerciale en création** », rappelle Alain Kendirgi, certain que le prochain porteur de projet d'une zone commerciale à cet endroit obtiendra gain de cause.

Glos 2
Alors que la zone des Hauts-de-Glos avait été lancée en 2005, « **il nous faut maintenant penser à la suite** », conclut François Aubey, qui annonce avoir « **confié à la Shema une nouvelle mission de prospection d'une zone des « Hauts-de-Glos 2 » ailleurs sur le bassin lexovien. Pour anticiper la dynamique que nous constatons au quotidien** ».

Virginie ÉNÉE.

Ouest France - 30 juin 2017

Lu pour vous

■GLOS

Une infirmière libérale s'installe avec un ostéopathe dans la commune

Aurélie Lemoine, infirmière libérale, a inauguré son cabinet vendredi dans le bourg de Glos. Jean-Baptiste Barlet, ostéopathe, la rejoindra au mois d'août.

En ces temps de désertification médicale, la présence d'un professionnel de la santé dans une commune rurale n'a rien d'anodin. Vendredi, Aurélie Lemoine a inauguré officiellement son cabinet de soins infirmiers au 40 route d'Orbec, à Glos. Après quatre mois de travaux, cette ancienne infirmière du centre hospitalier Robert-Bisson a désormais pignon sur rue. « **Mon activité a démarré en mars, mais j'attendais avec impatience l'ouverture du cabinet. Je voulais m'installer dans ma commune, à Glos. A Lisieux, je n'aurais été qu'une infirmière de plus** » souligne-t-elle.

Aurélie Lemoine partagera les locaux avec un ostéopathe. Tout juste diplômé du CEESO (Centre européen de l'enseignement supérieur de l'ostéopathie) à Paris, Jean-Baptiste Barlet la rejoint dans quelques jours. « **Après mes études, je cherchais une collaboration, mais je ne trouvais pas grand-chose d'intéressant. Je suis alors tombé sur l'annonce d'Aurélie sur Leboncoin. Ma table d'ostéo arrive au début du mois d'août** », raconte le jeune homme de 24 ans.

Aurélie Lemoine et Jean-Baptiste Barlet entourent le maire de Glos, Bernard Broisin-Doutaz.

Une extension du bâtiment est envisageable si d'autres professionnels de santé sont prêts à s'installer à Glos. « **Un médecin ou un kiné, ce serait bien** » glisse Aurélie Lemoine. « **Il y a des besoins dans la commune et autour** » précise le maire, Bernard Broisin-Doutaz, présent à l'inauguration. Le cabinet dispose d'un petit parking de 2 places pour les patients.

J.L.

Le Pays d'Auge - 4 juillet 2017

■GLOS

Inauguration de 2 bornes de recharge pour les véhicules électriques

Les nouvelles bornes de recharge pour les véhicules électriques ont été inaugurées vendredi après-midi.

Le SDEC (Syndicat d'Energie du Calvados) a en charge l'installation des bornes de recharge pour véhicules électriques. Le syndicat doit implanter d'ici la fin de l'année 200 bornes dans tout le département.

Vendredi, le maire Bernard Goutaz en présence de Marie-Claude Glasson vice du SDEC, d'Angélique Perini conseillère départementale, a inauguré les 2 nouvelles bornes de recharge, situées sur le parking à proximité de l'église. « **Ces bornes permettent de recharger tout véhicule électrique : voiture, scooter ou vélo,** » explique Yann Lebouteiller, du SDEC.

Vendredi, malgré la pluie, les nouvelles bornes de recharge des véhicules électriques ont été inaugurées.

Ces bornes permettent de recharger totalement un véhicule, il faut compter 6 € pour une Zoé. Les moyens de paiement se font soit par un serveur sécurisé, ou par un badge SDEC, disponible sur le site Internet, prochainement les bornes seront dotées d'un lecteur carte bleue.

Maintenant, les propriétaires de véhicules, scooters ou vélos électriques peuvent circuler en toute sécurité sur la commune, grâce à ces 2 bornes de recharge.

Le Pays d'Auge - 19 septembre 2017

Lu pour vous

COMMERCE. Projet de centre commercial Ellipse : les raisons d'un échec

La cour administrative d'appel de Nantes a validé l'avis défavorable de la Commission nationale d'aménagement commercial (CNAC) concernant le projet Ellipse sur la zone des Hauts de Glos. Explications.

Le 14 juin, la cour administrative d'appel de Nantes a rejeté la requête du promoteur du centre commercial « Ellipse ». Le groupe CFA Grand Ouest demandait l'annulation de l'avis défavorable émis le 2 juillet 2015 par la commission nationale d'aménagement commercial (CNAC). Le projet semble aujourd'hui enterré. Il prévoyait l'installation de six magasins spécialisés dans l'équipement de la maison et de la personne sur la zone des Hauts de Glos.

Une zone naturelle à protéger

Dans son arrêt, que *Le Pays d'Auge* s'est procuré, la cour reprend les arguments développés par la CNAC deux ans plus tôt. Elle souligne que le projet « **restera très consommateur d'espaces naturels et contribuera, par la création d'un parc de stationnement en surface de 10 000m², à une imperméabilisation importante des sols** ». Et d'ajouter : « **Les parcelles se situent dans une zone naturelle et plus particulièrement sur un sillon de limon très fertile, à la différence des autres terres argileuses du Pays d'Auge** ».

Un manque de transports en commun

La cour administrative d'appel pointe du doigt également le manque de transports en commun irriguant la zone des Hauts de Glos. « **La fréquence de la desserte du site n'est pas adaptée aux besoins de la clientèle et du personnel** ». L'ex-communauté de communes Lintercom, devenue communauté d'agglomération, avait pourtant prévu d'augmenter le nombre de passage des bus à cet endroit, une fois le centre commercial sorti de terre. « **Mais cette amélioration n'est pas certaine et la localisation excentrée de ce projet n'est pas de nature à favoriser le recours aux modes de déplacements doux** » répondait la CNAC, confortée par la cour administrative d'appel de Nantes.

Le projet prévoyait la création de six magasins sur la zone des Hauts de Glos, sur 12 972 m².

Dans un avis rendu le 26 juin 2015, le ministère du commerce estimait que le projet allait « **répondre aux attentes des consommateurs** ». L'instance semble en douter. « **La diversité de l'offre proposée ne peut être appréciée en l'absence de précision sur les magasins qui doivent s'installer dans l'ensemble commercial** » peut-on lire dans l'arrêt rendu par la cour administrative d'appel.

Le promoteur de l'Ellipse a deux mois pour porter l'affaire devant la Cour de cassation.

Julien LAGARDE

Les dates du feuilleton

6 février 2013 : la Commission départementale d'aménagement commercial (CDAC) autorise la création de la zone Ellipse. 21 boutiques vont sortir de terre sur une surface de 17 000 m2 sur la zone des Hauts de Glos.

25 juin 2013 : suite à des recours déposés par deux associations de commerçants (Lisieux au coeur et CAP Lisieux), et le magasin Bricorama, la Commission nationale d'aménagement commercial (CNAC) retoque le projet.

Octobre 2013 : le promoteur de l'Ellipse, le groupe CFA Grand Ouest, décide de saisir le conseil d'Etat.

4 février 2015 : sans attendre le jugement du conseil d'Etat, le promoteur de l'Ellipse lance un second projet, moins ambitieux que le précédent (9 cellules commerciales sur 12 900 m2). Il reçoit le feu vert de la CDAC.

3 mars 2015 : l'association des commerçants CAP Lisieux dépose un recours contre le second projet Ellipse.

3 avril 2015 : le conseil d'Etat donne raison au promoteur et demande à la CNAC de réexaminer le dossier Ellipse, première version, dans un délai de 4 mois.

2 juillet 2015 : la CNAC émet un nouvel avis défavorable. Le promoteur saisit la cour administrative d'appel de Nantes.

30 mai 2017 : Audience devant la cour administrative d'appel de Nantes.

14 juin 2017 : La cour administrative d'appel de Nantes rend son délibéré et rejette la requête du promoteur.

L'agglo insiste et veut des magasins sur la ZAC

Malgré la décision de la cour administrative d'appel, la communauté d'agglomération Lisieux-Normandie a bien l'intention d'implanter des magasins sur le terrain prévu pour l'Ellipse. Avec un autre investisseur. « **La collectivité n'a pas changé d'idée concernant l'orientation commerciale de cette parcelle** » confirme Alain Kendirgi, directeur de la Shema, à qui l'agglo a confié la commercialisation de la zone d'activités. « **L'objectif, c'est d'avoir une zone multiactivités avec de l'industrie, des artisans et du commerce** ».

L'entrée de la zone des Hauts de Glos.

Comment un projet qui a été refusé hier par les instances pourrait être accepté demain ? En installant les magasins, un par un ? « **Non**, répond Alain Kendirgi. **Mieux vaut créer une zone commerciale, avec un parking commun et une architecture harmonisée** ».

Les élus de la communauté d'agglomération ne digèrent pas l'avis défavorable de la cour administrative d'appel. « **La zone des Hauts de Glos est aménagée depuis 10 ans, je ne vois pas en quoi le projet Ellipse aurait consommé des terres agricoles** », déplore Jean-Paul Soulbieu, 5e vice-président. L'argument du manque de transport au commun fait bondir Bernard Aubril, 1er vice-président. « **Nous n'allions pas envoyer des bus vers une zone commerciale qui n'existe pas ! La desserte aurait été améliorée, après la création de la zone** ».

J.L.

« Le commerce lexovien a perdu 4 ans avec ce projet »

Jean-Pierre Gosselin, président de l'association des commerçants Cap Lisieux, se bat depuis 2013 contre le projet Ellipse.

Comment réagissez-vous à la décision de la cour administrative d'appel ?

Nous sommes satisfaits, même si ce n'est peut-être pas fini puisque le promoteur a deux mois pour porter l'affaire devant la cour de cassation. Je regrette, en revanche, l'entêtement du promoteur, soutenu par l'ancienne communauté de communes Lintercom. Le commerce lexovien a perdu 4 ans avec ce projet. Il y avait pourtant des solutions pour éviter cela.

Lesquelles ?

Avec la ville de Lisieux et la CCI (Chambre de commerce et d'industrie), nous devions financer une étude pour connaître les forces et les faiblesses du commerce local. Après les municipales de 2014, nous n'en avons plus entendu parler. C'est dommage car nous aurions pu, ensemble, travailler sur la complémentarité entre la périphérie et le centre-ville, en matière d'offre commerciale. Cap Lisieux n'est pas contre le développement de la périphérie, mais il faut arrêter de faire n'importe quoi sans concertation. Des espaces disponibles en ville, il y en a. Je pense par exemple aux 3000m² de l'étage de Monoprix.

Pourquoi votre association a-t-elle déposé un recours contre le Plan local d'urbanisme intercommunal ?

Pour éviter, justement, qu'un autre projet comme celui de l'Ellipse ne sorte de terre demain. La ZAC des Hauts de Glos devait être une zone logistique et manufacturière comme l'avait fixé l'Etat. Or, le PLUI, adopté par Lintercom en 2016, autorise l'hébergement hôtelier, les commerces et les bureaux dans le périmètre de la ZAC. Nous l'avions signalé durant l'enquête publique. Nous souhaitons nous entretenir à ce sujet avec le président de la communauté d'agglomération Lisieux-Normandie, François Aubey, qui est désormais chargé du dossier.

Jean-Pierre Gosselin.

Recueillis par J.L.

Le Pays d'Auge - 30 juin 2017

LA LUTTE COLLECTIVE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

Le plan départemental de lutte collective a défini que tous les nids déclarés doivent être détruits. Les communautés de communes qui ont signé la convention prennent en charge l'animation du programme et la création de l'outil de déclaration : « portail frelon asiatique ». C'est une **plateforme interactive** entre les communes (qui réalisent les déclarations), la FREDON (qui valide les nids et fait intervenir les référents et les prestataires), les prestataires (qui effectuent les destructions) et les référents (qui se déplacent sur le terrain pour valider les nids si besoin). Le coût de destruction est pris en charge par les communes qui ont signé la convention avec le soutien financier du Conseil Départemental (30% du coût de destruction plafonné)

L'animation de la lutte collective est confiée à la FREDON de Basse Normandie.

FACE À LA PRÉSENCE D'UN NID DE FRELON ASIATIQUE

Il ne faut pas intervenir soi-même sur un nid secondaire, la destruction du nid doit être réalisée par un professionnel.

Une destruction non appropriée du nid (tir au fusil ou flèche, utilisation d'une lance à eau, ...) engendre :

- **Un risque fort d'attaques collectives de la colonie.**
- **La dispersion des frelons, et notamment des reines fondatrices qui recréeront d'autres nids à proximité.**

Il est déconseillé d'utiliser des pièges non homologués et/ou non sélectifs car ils représentent un risque pour la biodiversité.

Il est inutile de contacter le SDIS pour déclarer un nid, sauf en cas de risque imminent pour la population.

Signaler le nid à la mairie de la commune où il se situe, en indiquant vos coordonnées ainsi que la localisation précise du nid

Il est inutile de signaler l'observation d'un individu de frelon asiatique, sans avoir localisé son nid

POUR EN SAVOIR PLUS :
www.fredonbassenormandie.fr

LUTTE COLLECTIVE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE DANS LE DÉPARTEMENT DU CALVADOS

FREDON — Calvados LE DÉPARTEMENT

COMMENT DIFFÉRENCIER LE FRELON ASIATIQUE DU FRELON EUROPÉEN ?

- Le frelon asiatique est une espèce invasive.
- Il est présent dans département de le Calvados depuis 2011. Le nombre d'individus ne cesse d'augmenter.

Frelon asiatique, *Vespa velutina*

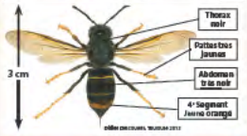

Frelon européen, *Vespa crabro*

COMMENT RECONNAÎTRE LE NID DU FRELON ASIATIQUE ?

Le nid primaire

Au printemps la reine fondatrice créé un nid de petite taille (le nid primaire).
Le nid pourra être déplacé au cours de la saison.

Nid primaire de frelon asiatique

Nid de frelon asiatique

Le nid principal

Il peut atteindre 1 m de diamètre à l'automne, principalement situé à hauteur dans les arbres, il peut aussi se trouver dans un bâtiment.
Principales caractéristiques :

- Plutôt en forme de poire.
- Une petite entrée latérale.
- Il peut contenir 2 000 à 5 000 frelons asiatiques

Principales caractéristiques de différenciation

Le nid de Frelon d'Europe possède une large ouverture sur la partie basse.
Plutôt cylindrique, on le trouve dans des cavités ou le bâti.

Nid de frelon européen

POURQUOI LUTTER CONTRE LE FRELON ASIATIQUE DANS LE DÉPARTEMENT DU CALVADOS ?

Enjeux apicoles et environnementaux :

Le frelon asiatique se nourrit d'insectes riches en protéines :

- La consommation d'abeilles induit des nuisances sur les ruches et la production de miel.
- La prédation sur les pollinisateurs peut impacter la biodiversité locale et la production fruitière (telle que la filière cidricole du Calvados).

Consommation d'abeille par le frelon asiatique

Enjeux pour la santé/sécurité publique :

Le frelon asiatique est peu agressif lorsqu'il est seul, sa piqûre n'est pas plus dangereuse que celle du frelon européen.
Cependant la colonie peut s'avérer dangereuse, notamment lors d'attaques collectives pour protéger son nid. Les personnes ou les animaux à proximité pourraient alors être considérés comme une menace.

INFORMATIONS *pratiques*

annuaire

Urgences médicales 15
Pompiers 18
Gendarmerie 17
Gendarmerie
Renseignements 02 31 31 89 03
Sous-Préfecture 02 31 31 66 00
Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie
3, rue d'Alençon,
LISIEUX 02 31 61 66 00
SITE (Station d'épuration) :
189 Bd Herbet Fournet,
LISIEUX 02 31 31 22 33
Centre Hospitalier :
4, rue Roger Aini,
LISIEUX 02 31 61 31 31
Polyclinique :
175, rue Roger Aini,
LISIEUX 02 31 48 42 42
GRDF(sécurité dépannage) :
..... 0 800 47 33 33

ENEDIS (ex ERDF) :
Accueil distributeur 09 69 32 18 41
Centre d'appel dépannage
..... 09 726 750 14 (24h/24 et 7j/7)

CAF (Hauteville) :
rue de Taunton,
LISIEUX 02 31 31 67 12

MSA : 6, rue Carmel,
LISIEUX 02 31 31 66 59

CRAM de Normandie :
Service Social 08 20 90 41 77

CRAM de Normandie
Cours Matignon - LISIEUX
Service retraite 02 31 61 96 42

POLE EMPLOI :
9 rue Calmette et Guérin,
LISIEUX 02 31 31 17 00

déchetterie

ZA de l'Espérance - rue Edouard Branly - LISIEUX - Tél : 02 31 31 30 50

HORAIRES :
Lundi/Mercredi/Samedi : 9h-18h sans interruption
Mardi/Jeudi/Vendredi : 14h-18h

Déchetteries de Cambremer, Moyaux et St Cyr du Ronceray :

HORAIRES :
Lundi : 9h-12h - Mercredi : 14h-18h - Samedi : 9h-12h / 14h-18h

Il peut y être déposé : Cartons, Branchages, Gazon, Encombrants, Gravats, Piles, Batteries, Papiers

les associations de Glos

L'Association des Parents d'élèves - Présidente : Mme Hélène Heloir - 02 31 62 91 36
L'Union - Présidente : Mme Julie Gatinet - 02 31 62 72 75
L'Entente sportive des 2 vallées - Président : Philippe Zamparo – 06 21 89 27 66
L'Association de l'école - Président : M. David Trouvé - 02 31 62 52 23
Les Anciens Combattants - Président : M. Pierre Anfry - 02 31 62 30 14
Les Jeunes d'Autrefois - Président : Mr Jean-Claude Lorot - 02 31 62 70 47

Pour la location de la salle de l'union, contacter l'association l'Union au 02 31 62 63 88
Pour la location de la salle polyvalente «les Sorbiers», contacter la mairie au 02 31 62 70 43

Directeur de publication : B. BROISIN-DOUTAZ
Secrétaire de rédaction : S. CREVEL SWIDER
Impression et Création : Imprimerie Loiseleur

MAIRIE :

Chemin de Judée
14100 GLOS
Tél. : 02 31 62 70 43
Fax : 02 31 62 70 97
Courriel :
mairie-de-glos@wanadoo.fr
Lundi : 10h à 12h
Mardi : 10h à 12h
15h30 à 17h30
Jeudi : 15h30 à 17h30
Vendredi : 10h à 12h
15h30 à 17h30
La commune de Glos dispose d'un site internet que vous pouvez retrouver à l'adresse suivante **www.glos.fr**

PERMANENCE DES ÉLUS

Lundi : 10h à 12h
Mardi et vendredi :
15h30 à 17h30
Pendant les vacances scolaires, la mairie est fermée le lundi et le jeudi

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

du 1er septembre au 31 décembre
(Se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile)

PERMANENCE EXCEPTIONNELLE LE SAMEDI 30 DÉCEMBRE DE 10H À 12H À LA MAIRIE DE GLOS

RAMASSAGE ORDURES MÉNAGÈRES

Les poubelles ne doivent être déposées DEVANT chez vous que le mercredi soir pour enlèvement le jeudi.

Il est incorrect d'aller déposer ses poubelles devant chez le voisin. Il est également incorrect de déposer ses déchets tout au long de la semaine dans les containers à poubelles présents à l'entrée de certains chemins de la commune ne pouvant être empruntés par le camion de ramassage lorsque l'on bénéficie soi-même du ramassage en porte à porte.

PLAN GRAND FROID

Dans le cadre d'épisode neigeux, le ramassage des ordures ménagères sera fait aux points de regroupement suivants :
Rue St Laurent devant les colonnes à verres et sélectifs et route d'Orbec.